



LIBYE

(Jamahiriya libyenne)
Capitale : Tripoli

179

Offres préaffranchies en prioritaire

	Postexport	Colissimo Emballage International
Délais indicatifs	Documents : J + 6	J + 7
Zone tarifaire	Monde Entier	Monde Entier
Format/Poids maxi	20 g	5 et 7 kg selon formats
Suivi		Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine
OPTIONS		
Indemnisation Ad Valorem	Non	Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui	Non
Avis de Réception	Oui	Oui
Retrait/Rectification d'adresse	Oui	Non

Affranchissements en prioritaire

	Courrier International		Colissimo International
Délais indicatifs	Documents :	Marchandises :	J + 7
	J + 6	J + 7	
Zone tarifaire	2		C
Poids maxi	2 kg		20 kg
Dimensions max L	Voir page 46		1 m
Dimensions max L+L+h	Voir page 46		2 m
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui		Non
Avis de Réception	Oui		Oui
Emballage à affranchir (poids max)			Oui, 1 à 7 kg selon formats
Valeur Déclarée	Non		Non
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, chèques de voyage, valeurs au porteur, métaux précieux, bijoux, boissons alcoolisées, tabac, thé, viande de porc, poids et mesures.
Dispositions générales pages 48 et 49.

Dispositions spéciales : Les certificats d'origine peuvent être insérés dans les colis au lieu d'être attachés aux liasses de transport, à condition que l'annotation bien apparente "Certificat d'origine inclus dans le colis n°..." soit apposée sur les liasses de transport mêmes. Lorsque le contenu des colis est envoyé dans un but commercial, un permis d'importation est exigé. Toutefois, le permis d'importation n'est pas nécessaire pour les colis contenant des marchandises dont la valeur ne dépasse pas cinq livres libyennes. Les Colis destinés à la Libye doivent être accompagnés d'une attestation de la firme expéditrice indiquant que le contenu du colis ne comprend que des marchandises de nature commerciale. Dispositions générales page 25.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels